

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 25/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Sophie DUCCA, Valerie AZAN, Liliane BARGES, Jade BELLANGER et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE, Thibaut CHARLOT.

Convocation et affichage : 01/06/2026

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

OBJET : ELEGAGE ET DEBROUSSAILLAGE – DEVIS

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de faire de l'élagage et du débroussaillage sur différents chemins communaux.

Il présente le devis reçu pour ces travaux.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve la réalisation d'élagage et de débroussaillage sur différents chemins communaux ;**
- **Valide le devis de l'entreprise LAMBERT GUILLAUME – 26170 LA ROCHETTE-DU-BUIS pour un montant de 740.00 HT ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 08 juin 2026

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire,
Antoine POLATOUCHE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke.